

N°11 – un bel été... Pour une DGFIP forte !

Edito

Un CAP ? Un CAP ?! Que dis-je un CAP ?!

une fin annoncée !

La DGFIP est souvent attaquée et accusée de tous les maux. L'actualité récente nous le montre une fois de plus.

Le 20 juin, la cour des comptes sort un rapport sur la DGFIP 10 ans après la fusion.

Le 2 juillet, Gérald DARMANIN visite une trésorerie dans le Loiret et tacle les comptables publics.

Le 11 juillet, ce même Gérald DARMANIN, annonce, devant les cadres supérieurs de la direction des douanes, des finances publiques et de la direction de l'administration et de la fonction publique, que tout doit être bouleversé, les missions de la DGFIP, telles qu'on les connaît actuellement n'existeront plus.

La cour des comptes, organisme indépendant dont les rapports doivent permettre d'évaluer les politiques publiques, s'est penchée sur la DGFIP.

D'entrée de jeu, elle souligne la technicité de la DGFIP, deuxième administration civile de l'État.

Ça commence plutôt bien, mais ça ne dure pas...

La DGFIP aurait de gros problèmes d'efficience : l'accueil est dégradé, le service aux collectivités locales est insuffisant et la numérisation est en retrait faute de budget alloué suffisant.

La cour des comptes pointe du doigt une administration engluée dans un mode de fonctionnement dépassé et qui préfère rendre un service de moindre qualité à une remise en question.

Les agents qui pourtant ont bénéficié financièrement de la fusion, ne font pas d'efforts sur la polyvalence et restent bloqués sur leur métier d'origine.

Le réseau est trop dense. Les effectifs insuffisants ne permettent pas d'assurer les missions.

Et comble de tout, des garanties en matière de ressources humaines freinent la mobilité.

Non vraiment, la DGFIP ne fait pas d'efforts !

Tous ces problèmes ne peuvent en aucun cas venir d'une complexité de la fiscalité qui pousse les contribuables à venir chercher assistance et conseil auprès de techniciens formés !

Dans l'attente des conclusions de CAP 22, ce rapport « soutien » tombe plutôt bien non ?!

Pourtant, la cour des comptes ne peut absolument pas être soupçonnée de produire un rapport au service d'un gouvernement qui mène une politique de destruction de la DGFIP... Ce serait faire preuve de mauvais esprit, car rappelons le c'est un organisme indépendant !!!

Le manque de considération du Ministre de l'Action et des Comptes publics pour les comptables de la DGFIP s'est étalé au grand jour lors de sa récente visite dans le Loiret. On peut sans peine imaginer à quel niveau se situe l'ensemble des agents de la DGFIP dans son esprit.

Le 11 juillet, ses annonces pour la DGFIP pouvaient être suivies en direct du bureau sur ...Facebook, à condition d'avoir un compte Facebook.

Des annonces non chiffrées. Les moyens sont en baisse et continueront à l'être. Le nombre de suppressions d'emplois annoncé par la presse n'est pas démenti, ni confirmé, mais l'objectif de diminution de l'emploi public du gouvernement est rappelé.

Le Prélèvement à la Source, présenté comme une simplification, doit réussir. La taxe d'habitation va disparaître ainsi que 25 autres « petites taxes ». L'accueil sera réorganisé et se fera sur rendez-vous. Il n'y aura plus de paiement en numéraire dans nos services, et pour ne pas pénaliser les usagers, il est annoncé un partenariat avec la Poste ou les buralistes voire tout autre réseau qui correspondra à l'appel d'offre.

La DGFIP va se déconcentrer des métropoles vers les secteurs ruraux.

Le recouvrement sera assuré par une agence unique à créer.

On ne parle ni du contrôle fiscal, ni du cadastre.


Une seule certitude : la DGFIP est en voie d'être démantelée

Eh oui, notre société est inhumaine

Oh, voilà, *je suis veuve* depuis le mois d'octobre, j'ai 80 ans, j'habite dans un charmant petit village, calme, mais un peu à l'écart de tout. En plus du chagrin, **se retrouver seule n'est pas facile** !

Je suis fatiguée de toutes ces démarches à la banque, chez le notaire à cause de la maison, avec les caisses de retraite pour toucher les pensions de réversion de mon mari, qu'il me faut réclamer vite avant que ce droit me soit ôté ! Depuis 6 mois je n'ai pas encore touché celle de la MSA, mais ils ont su me réclamer 3 fois son certificat de décès. J'ai 2 enfants qui m'aiment, ma fille habite à la ville à 30 km de chez moi, ça va encore elle me fait mes grosses courses, mais son frère habite à Bordeaux à 800 km. J'ai mon permis mais je n'ai jamais conduit, alors aujourd'hui... Mes enfants se sont disputés pour l'auto et j'ai très très peur qu'ils ne s'entendent pas pour la maison plus tard quand je partirai. Que de chagrins ! Je n'ai pas beaucoup d'argent je devais toucher en tout 1350€ avec la MSA mais voilà qu'au 1^{er} janvier on m'a enlevé de la CSG et ma mutuelle a été augmentée d'au moins 30€. Je suis vraiment lasse, le Président a dit qu'il s'occuperait des gens comme moi et c'est vrai **il va m'envoyer le facteur pour faire mes 2 déclarations d'impôt**, merci beaucoup mais **40€ c'est cher**. Ma fille travaille et n'a pas le temps de me conduire aux impôts, c'est vrai, avec la route, la queue elle me dit qu'il va falloir 3 heures **mais le facteur quand même, je ne suis même pas sûre qu'il en sait plus que moi !!!**

Pendant ce temps à la DDFiP du Pas-de-Calais...

 **Solidaires Finances Publiques 62**
29 mai, 12:59 · ©

MSAP : le gros mot qui prend forme !
La DDFiP du Pas-de-Calais toujours sur les rangs pour montrer l'exemple 😊
Maison de Service Au Public : comment transformer nos usagers, des contribuables en CLIENTS de la banque postale !
L'intersyndicale reduite SOLIDAIRES et CGT (une OS n'a pas voulu venir, une autre OS a oublié de venir) a choisi d'aller discuter avec les chargés de clientèle pendant que notre direction les format...
Un accueil très agréable, des échanges instructifs sur l'objectif réel de la Poste !
Monsieur ROULET à vous de revoir votre argumentaire pour le prochain CTL.

*** Depuis le 1^{er} juillet 2018, la DDFiP du Pas-de-Calais formalise son adhésion envers les **16 Maisons de Services Aux Publics (MSAP)** de son département. Toutes administrées par **la Poste**.

Selon un recensement effectué au printemps 2017, la DDFiP participerait au fonctionnement d'une trentaine de ces services, le plus souvent initiés par les collectivités locales.

La DDFiP avance donc à grand pas !

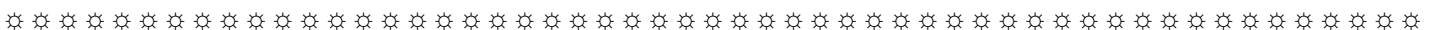
Un grand pas dans un partenariat qui risque de prendre de l'ampleur dans un avenir proche afin de permettre à notre administration d'atteindre, notamment, son objectif «0 espèce» !

Le réseau actuel de la Poste permettra peut être de palier la disparition du notre, courageusement mise en œuvre par nos Directeurs locaux, mais à quel prix ?



Nous n'accepterons pas que nos sourires et que notre technicité soient facturés !

Le Service Public doit continuer à être rendu gratuitement, le service aux publics est une notion différente !



<https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/nos-engagements/solidaires-fonction-publique/1626-le-voila-le-rapport-cap-22.html>



SERVICE PUBLIC
se réinventer
pour mieux servir
Nos 22 propositions pour
changer de modèle

Le voilà, le rapport CAP22 !

Bien caché dans sa version définitive, le rapport CAP22 est désormais en notre possession... Nous le mettons à disposition de toutes et tous, sans aucun commentaire ni analyse à ce stade, afin que chacune et chacun puisse mesurer l'ampleur des révolutions qu'il préconise

Un peu de vocabulaire pour mieux comprendre nos choix :

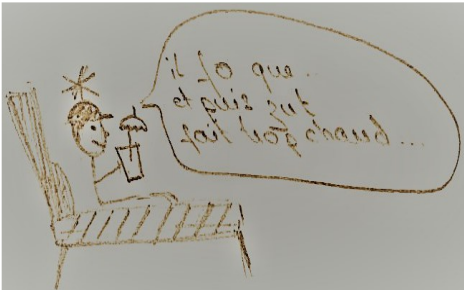
Sur les différentes scènes (théâtre, danse...), on parle de **côté cour** et de **côté jardin** pour que le metteur en scène et les artistes soient rattachés sur l'emplacement désigné. Ces deux termes ont ainsi remplacé les désuets « côté de la reine » et « côté du roi ». Nous, syndicalistes de **Solidaires Finances Publiques**, bien que nous ne soyons pas artistes (même si devenir magicien pour augmenter le point d'indice ou devenir réalisateur pour enfin écrire un **happy end** nous tenterait bien), nous avons en commun avec les gens de scène de vivre nos **revendications** avec notre cœur et avec nos tripes.

Nous pourrions aussi utiliser des termes comme descendre (se rapprocher du bord de la scène) ou monter (aller vers le lointain de la scène) pour faire comprendre que nos revendications, et la défense de la DGFIP et de ses agents, **seront toujours portées haut et fort devant toute sorte d'attaque !**

SFiP62 est **descendu** devant la chambre régionale des comptes (suite au rapport de la cour des comptes) pour faire re-re-re-monter le ras-le-bol de toutes et tous !!!!

Les autres étaient peut-être dans leur jardin... Ou partis à la chasse aux fantômes...

**Quelle que soit l'origine de l'attaque aucune ne doit rester sans réponse
quand notre avenir professionnel et personnel est en jeu !**



Nos coordonnées :

SOLIDAIRES Finances Publiques 62

CDFP D'Arras

10 rue Diderot

62034 Arras Cedex

Local Syndical : Salle 36

Tél : 03-21-24-68-82, n'hésitez pas à laisser un message

Messagerie : solidairesfinancespubliques.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr

site local : <https://sections.solidairesfinancespubliques.info/620/>

